

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 41 (1987)

Artikel: La nécropole du Port d'Avenches
Autor: Castella, Daniel
Kapitel: 5: Conclusion
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Conclusion

Qui sont les défunts de la nécropole du Port ? L'absence de pierres tombales inscrites ou sculptées et la faible spécificité du matériel retrouvé dans les fosses ne nous aident guère à répondre à cette question. La relative pauvreté des offrandes et des aménagements funéraires incite à penser qu'il s'agissait de gens de condition assez modeste. Mais, répétons-le, les critères que nous sommes amenés à utiliser pour évaluer la richesse des sépultures sont sujets à caution. Nous avons déjà signalé que certaines sépultures contenaient plusieurs dizaines de vases alors que d'autres n'en recelaient qu'un ou deux. Faut-il voir dans ces disproportions l'indice de fortes différences dans le statut socio-économique des défunts ? On ne saurait l'affirmer.

La situation topographique du cimetière, à proximité du quai et à plus de 800 m. de l'enceinte, alors que plusieurs autres nécropoles sont signalées en divers endroits à la sortie de la ville, autorise à émettre l'hypothèse d'une relation entre les utilisateurs du cimetière et les installations portuaires. Certes, la présence d'un habitat n'est pas attestée dans ce secteur²⁸⁵. L'analyse anthropologique²⁸⁶ a toutefois révélé une distribution des âges et des sexes très sur-

prenante, peu conforme à celle que l'on observe habituellement dans les nécropoles directement liées à un habitat (agglomération, *villa*) : les individus adultes de sexe masculin sont très largement dominants, alors que les femmes et les enfants sont très peu nombreux. Ces données semblent confirmer une hypothèse, déjà émise au moment de la fouille²⁸⁷ : la plupart des personnes enterrées dans ce petit cimetière pourraient bien être des ouvriers ayant travaillé dans le secteur du port²⁸⁸. Rien n'interdit d'imaginer que certains d'entre eux aient participé à la construction et aux diverses réfections du canal, entre le règne d'Hadrien et celui de Marc-Aurèle...²⁸⁹

Plusieurs documents épigraphiques attestent que l'une des préoccupations de certaines corporations professionnelles (*collegia*) était d'assurer à leurs membres une sépulture décente et de remplir scrupuleusement les devoirs du *culte des défunts*²⁹⁰. Rien n'empêche d'imaginer que les personnes enterrées dans le petit cimetière du Port aient appartenu à une association de ce type, mais seule la découverte d'une inscription aurait permis de confirmer cette séduisante hypothèse.

²⁸⁵ *Chronique des fouilles archéologiques (RHV) 1984*, p. 232.

²⁸⁶ Les outils d'artisan du bois de la tombe 3 (catal. 359 et 361) sont malheureusement les seules offrandes qui puissent fournir une indication sur l'activité professionnelle d'un défunt : voir *supra*, p. 27. On peut toutefois imaginer l'existence d'une main-d'œuvre chargée de l'entretien des installations portuaires et du canal, du chargement, du déchargement et du transport sur la terre ferme des marchandises et des matériaux. D'autre part, si la pratique de la pêche sur les rives antiques du lac est attestée par la découverte de vestiges caractéristiques (en particulier des hameçons) dans le secteur du port romain, aucune offrande funéraire de ce type n'a pu être mise en évidence dans les inventaires de la nécropole.

²⁸⁷ Voir *supra*, p. 7.

²⁸⁸ BERGER/MARTIN-KILCHER, *Gräber*, p. 149; HATT, *La tombe gallo-romaine*, pp. 77-84.

²⁸⁵ Le caractère limité des sondages effectués dans la zone du quai ne permet toutefois pas d'exclure cette éventualité.

²⁸⁶ Voir *supra*, pp. 39-40.

